

2025

Compte Financier Unique

**NOTE DE
PRESENTATION**

Mairie de Citry

Vote du CFU le 27 avril 2026

**REÇU EN PREFECTURE
le 28/04/2026**

Application agréée E-legalite.com

21_D0-077-217701176-20260427-DELI_19_202

Sommaire

BUDGET PRINCIPAL

I- La section de fonctionnement.....	04
II- La section d'investissement.....	07

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le Compte Financier Unique (CFU).

- Favorise la transparence et la lisibilité de l'information financière
- Améliorer la qualité des comptes
- Simplifie les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, dans remettre en cause leurs prérogatives respectives

Dorénavant le conseil ne validera plus que le CFU au lieu du compte de gestion et compte administratif.

La confection de ce document est commune entre l'ordonnateur et le comptable sera simplifié.

Il sera mis en œuvre avec les comptes 2025 est sera appliqué pour l'ensemble des budget de la commune.

Il doit être voté par le conseil municipal au plus tard le 30 juin.

Le CFU est donc le bilan financier de la commune, il permet de contrôler la gestion de la commune et de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées. Il présente aussi les résultats comptables de l'exercice.

CADRE GENERAL DU BUDGET 2025

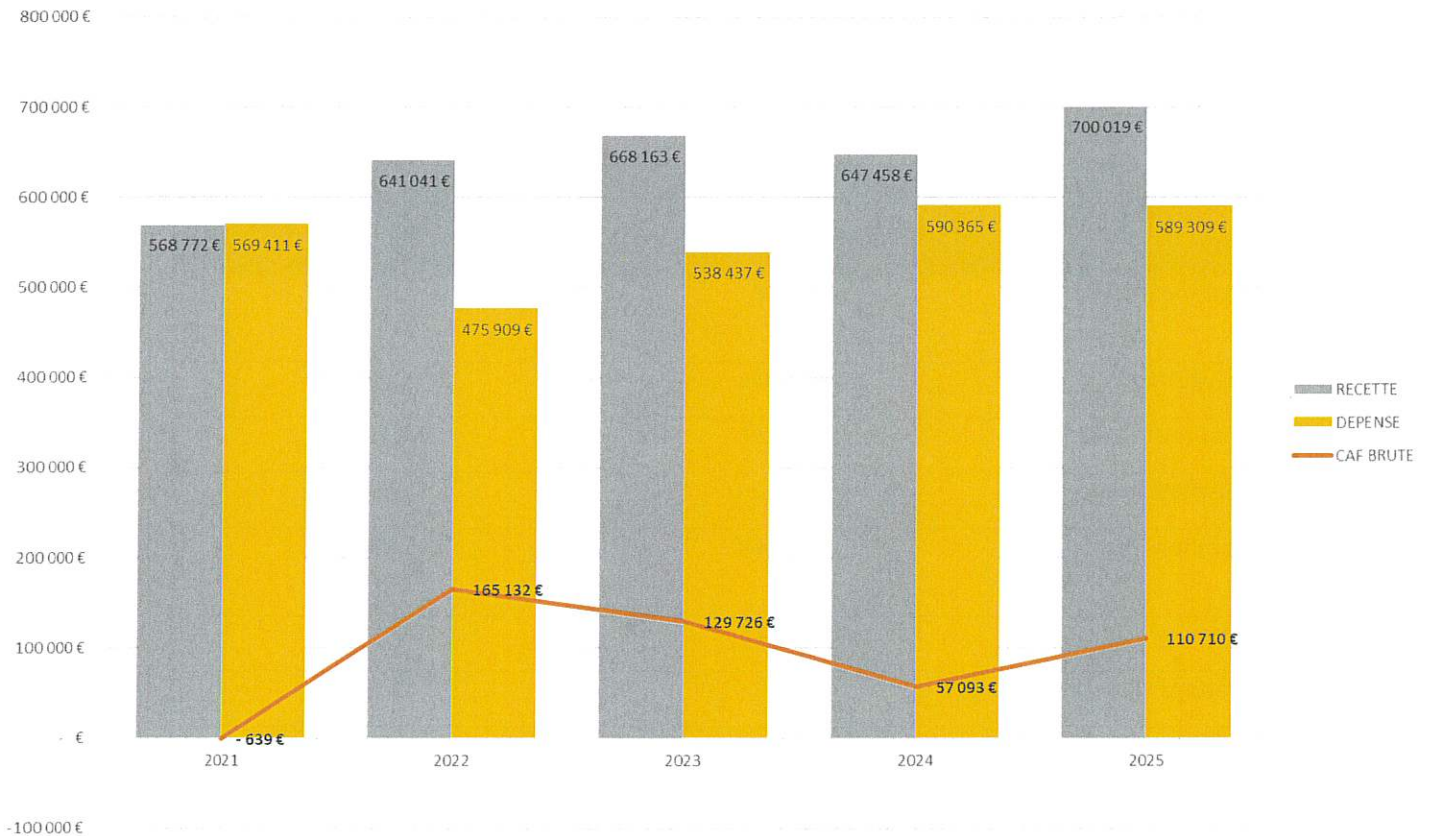
La section de fonctionnement regroupe les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement courant de la commune.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires et les charges du personnel communal, l'entretien, la maintenance et la consommation en fluide des bâtiments communaux, les achats de fournitures diverses, les subventions aux associations, le fonctionnement des écoles et des services périscolaires...

RESULTAT DE L'EXERCICE

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2024	PART AFFECTE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2025 (1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTAT PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
BUDGET PRINCIPAL					
<i>Investissement</i>	80 301,77 €		- 195 659,18 €		- 115 357,41 €
<i>Fonctionnement</i>	287 336,51 €		110 710,35 €		398 046,86 €
TOTAL 1	367 638,28 €	- €	- 84 948,83 €		282 689,45 €

CAPACITE AUTOFINANCEMENT BRUTE

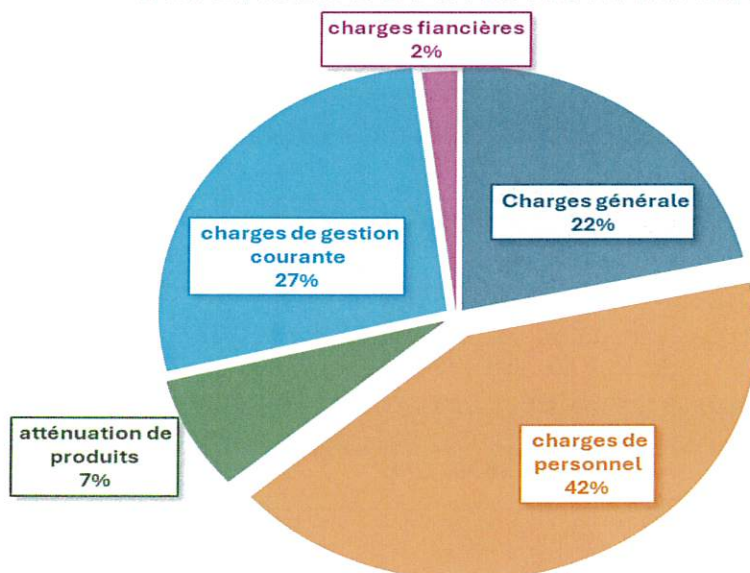


La capacité d'autofinancement brute est un indicateur qui mesure les ressources financières de fonctionnement générées par la commune. Cela permet de déterminer si la mairie peut financer des investissements, rembourser ses emprunts ou constituer une épargne sans recourir à des financements externes

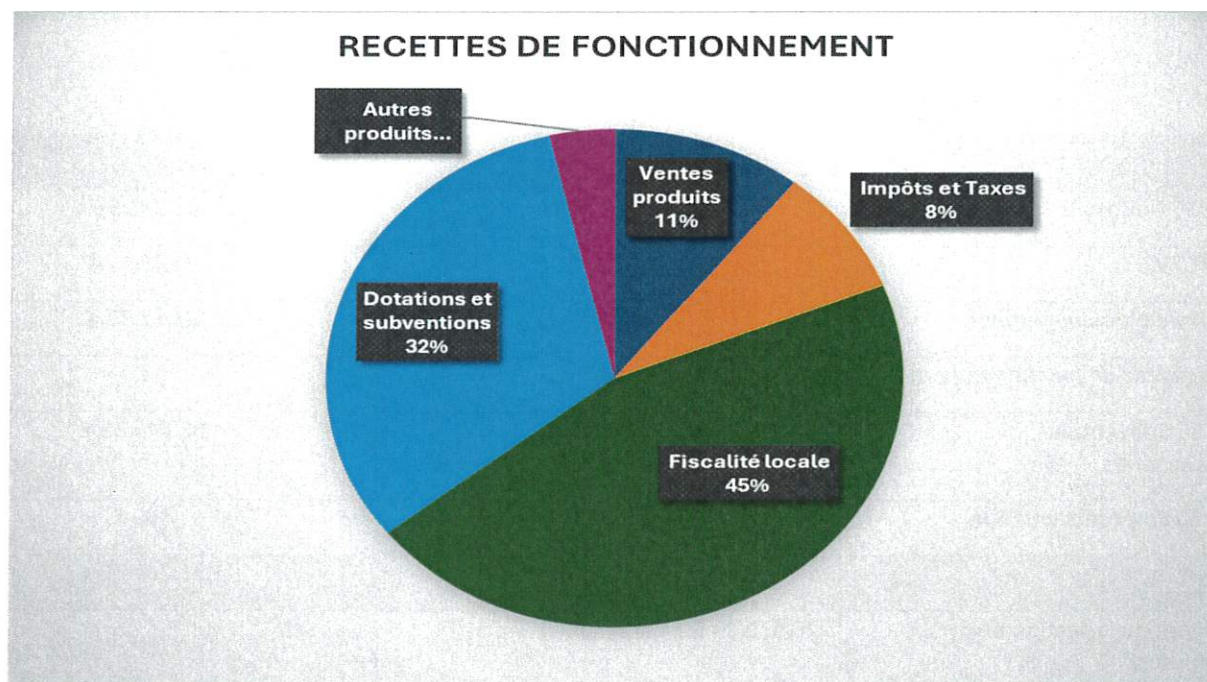
PRESENTATION SYNTHETIQUE SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2025	REALISE
Chapitre 11 charges à caractères général	178 815 €	126 392.59 €
60 Achat	50 500 €	34 585.94 €
61 Services extérieurs	93 300 €	66 459.13 €
62 Autres services extérieurs	29 015 €	20 900.49 €
63 Impôts et taxes	6 000 €	4 447 €
Chapitre 12 charges de personnel	247 830 €	246 704.33 €
Chapitre 14 atténuation de produits	43 738 €	43 738 €
Chapitre 65 charges gestion courante	160 634 €	158 641.73 €
Chapitre 66 charges financières	12 171 €	11 524.46 €
Chapitre 67 charges exceptionnelles	1096.23 €	0 €
Chapitre 68 dotation aux provisions	209 €	44.99 €
Total dépenses réelles	644 493.23 €	587 046.10 €
Chapitre 23 virement à la section d'investissement	276 579.28 €	
Chapitre 42 : ope ordre de transferts	2 263 €	2 263 €
TOTAL DEPENSES	923 335.51 €	589 309.10 €
RECETTE	BP 2025	REALISE
Chapitre 013 Atténuation de charges	500 €	0 €
Chapitre 70 Ventes Produits	58 500 €	74 392.70 €
Chapitre 73 Impôts et Taxes	60 072 €	58 117.41 €
Chapitre 731 Fiscalité locale	302 010 €	317 901 €
Chapitre 74 Dotations et Subventions	193 016 €	223 876.12 €
Chapitre 75 Autres produits	21 600 €	25 732.10 €
Chapitre 76 Produits Financiers	1 €	0.12 €
Chapitre 77 Produits Spécifiques	300 €	0 €
Total recette réelles	635 999.00 €	700 019.45 €
Chapitre 002 : Excédent antérieur reporté	287 336.51 €	
TOTAL RECETTES	923 335.51	700 019.45

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les recettes de fonctionnement sont en hausse cette année, notamment grâce à l'augmentation des recettes de la CAF liées au périscolaire.

Parallèlement, les dépenses de fonctionnement enregistrent une légère baisse.

Toutefois, la hausse des prix de l'énergie, des matériaux et des fournitures, conjuguée à la baisse des dotations, fragilise la capacité d'autofinancement brute de la collectivité.

PRESENTATION SYNTHETIQUE SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2025	REALISE 2025
Chapitre 16 Remboursement d'emprunt	36 000 €	32 193.01 €
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	46 840 €	19 735.20 €
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	149 072.78 €	148 530.82 €
Chapitre 23 Immobilisations en cours	482 114.27 €	79 229.78 €
Total Dépenses Réelles	714 027.05 €	279 688.81 €
Chapitre 041 Opérations patrimoniales	50 964.62 €	32 731.29 €
Chapitre 001 Déficit en investissement reporté	€	€
Dépenses de l'exercice	764 991.67 €	312 420.10 €

RECETTES	BP 2025	REALISE 2025
Chapitre 10 Dotations Fonds et réserves	96 628.53 €	101 321.39 €
<i>10222 FCTVA</i>	9 538 €	9 538.62 €
<i>10226 Taxe d'aménagement</i>	4 000 €	5 921.33 €
<i>1068 Excédent de fonctionnement</i>	€	€
Chapitre 13 Subventions d'investissement	341 345 €	65 746.68 €
Chapitre 16 Emprunts en euros	€	560 €
Total recettes réelles	354 883 €	81 766.63 €
021 Virement de la section de fonctionnement	276 579.28 €	
001 solde d'exécution de la section investissement	80 301.77 €	
040 Opération d'ordre transf entre sections	2 263 €	2 263 €
041 Opérations patrimoniales	50 964.62	32 731.29
TOTAL RECETTES	764 991.67 €	116 760.92 €

L'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025

■ *Contrat Rural comprenant 3 projets dont :

Taux de couverture de l'Eglise :

Eglise de Citry Dépenses : 251 833 € HT Recettes : DRAC 73 991 € Département 53 957.79 €	Toiture Sud de l'Eglise Déclaration préalable acceptée Début des travaux en avril 2026
Mairie de Citry Dépenses : 53 632.88 € HT Recettes : Département 19 438.60 € Région 25 918	Toiture de la mairie Travaux terminés en attente des subventions
Rue de la Mousselle Dépenses : 79 300 € HT Recettes : Département 23 790 € Région 31 720 €	Réfection de la rue de la Mousselle travaux terminés début 2025

■ Autres dépenses d'investissement réalisée

Domaine ou secteur	Enveloppe TTC	Informations complémentaires
Toiture logements sociaux	74 228.60 €	Subvention DETR 31 286 € nous sommes dans l'attente du versement de cette subvention
Rue de Chevaudrie	32 534.40 €	Réfection de la voirie
Remplacement des luminaires de la commune en LED	24 544.08 €	Subventionné par le SDESM 4 090.68 €
Carte communale	4 200 €	
Achat d'une nouvelle tondeuse	1 789 €	
Remplacement des téléphones de la mairie	4 930.92 €	
Achat d'un babyfoot et du matériel pour la garderie et les ados	3 049.08 €	Entièrement subventionné par la MSA
Acquisition d'un terrain	354.92 €	Parcelle C448
Changement de 2 chaudières	13 001.47 €	Appartements domaine de Citry
Installation d'une baie informatique	2 635.54 €	Mairie
Mise aux normes électricité	3 458.03 €	Mairie

EMPRUNTS EN COURS

Banques	Date d'obtention motif	Montant initial en euros	Capital restant dû avant échéance en euros	ANNUITE 2025 En euros			TAUX	Durée	Fin des Prêts
				Amortissement	Intérêt	Total			
Crédit agricole	Mars 2006 Maison rue de l'Eglise	142 000 €	15 860.08 €	7 783.85 €	595.54 €	8 379.39 €	Révisable option Euribor	20 ans	30/03/2026
Caisse des Dépôts	Juillet 2007 Logements Domaine de Citry BAT D	118 728 €	53 877.54 €	5026 €	2 155.10 €	7 181.10 €	Variabile à 2%	25 ans	01/08/2033
Caisse des Dépôts	Juillet 2007 Logements Domaine de Citry BAT D	230 374 €	96 485.17 €	9 383.16 €	2 894.56 €	12 277.72 €	Variabile à 1%	25 ans	01/08/2033
Caisse d'épargne	02 août 2024 Contrat rural	150 000 €	150 000 €	10 000 €	5 879.26 €	15 879.26 €	Fixe à 4,020 %	15 ans	05/11/2039

Fait à Citry le 27/04/2026

Mme le Maire

Laurette DECAMPENAIRE

